

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appels à propositions et activités connexes au titre du programme de travail 2023-2024 relevant du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» (2021-2027)

(2022/C 464/10)

Le présent avis annonce le lancement d'appels à propositions et d'activités connexes au titre du programme de travail 2023-2024 relevant du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» (2021-2027).

Par la décision C(2022) 7550 du 6 décembre 2022, la Commission a adopté le programme de travail précité, qui prévoit des appels à propositions et des activités connexes.

Ceux-ci sont subordonnés à la disponibilité des crédits qui sont prévus par l'autorité budgétaire dans le projet de budget général de l'Union pour les exercices correspondants ou, si le budget d'un exercice donné n'est pas adopté, qui sont prévus par le système des douzièmes provisoires.

La Commission se réserve le droit d'annuler ou de rectifier les actions.

Ce programme de travail, et notamment les délais et les budgets prévus pour les actions, peut être consulté sur le portail web «Financement & appels d'offres» de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/horizon>), qui fournit également des informations relatives aux modalités des actions, ainsi que des indications à l'intention des candidats sur la façon de soumettre des propositions. Les mises à jour de ces informations seront, le cas échéant, chargées sur ce même portail.
